

Philosophie du Droit pénal.

Franck.

sur quoi repose-t-il ? - sur l'utile ? 19 et sq.

six opinions - 22.

tout crime ou délit doit être puni. - (peu importe que le châtimeut tombe sur un innocent) - dans l'intérêt de la morale publique. (25)

L'intérêt public. monstruosité commises en son nom. (26 27)

L'auteur des Soirées de S^t-Petersbourg prétend que l'intervention de Dieu dans les affaires du monde est directe & immédiate

à
les hommes n'ont qu'à se soumettre à sa volonté ou se dévorer les uns les autres.

- Tous les hommes pris en général sont des coupables & ils souffrent toujours légitimement. (38) - Le droit de punir est un droit mystique, directement émané du ciel.

Les Sauvages, p. Demaistre, sont des Perversis, des maudits, & ils souffrent avec justice les misères qui les écrasent (46)

« La chair & le sang sont coupables & le ciel est irrité contre la chair » De Maistre éclaircissements sur les Sacrifices.

La justice voilà le fondement de la peine. (78)

La Loi n'est pas l'expression de la volonté générale comme l'affirme JJ. Rousseau - mais l'expression du droit (99)

X
Le Code Pénal a de mauvaises définitions.) - crime, délit, contravention

Bentham id. 130-131.

ne sont pas mauvaises, toutes les actions qui ont été punies.

Lois contre le duel. - liste des - toutes ont été impuissantes. (152)

Calomnie - (loi contre) 159. & 160. - 162. 163.

Prêt à intérêt - 171

Aristote, comme Moïse, est contre. (175).

L'église ne le défendait qu'aux clercs. (177).

voy. Montesquieu (avant Turgot). esprit des Lois liv. XXII ch X.

X la loi du 10 juin 1857 érige l'usure en privilège. p. la Banque de France, comme sous les anciens rois de France. « Elle pourra, si les circonstances l'exigent élever au-dessus de 6 p. 100 le taux de ses escomptes & l'intérêt de ses avances » (185)

La loi pénale permet au juge de reconnaître le discernement au-dessous de 16 ans, de le condamner l'enfant

aux travaux forcés, & à mort. & elle exige 21 ans avant de lui reconnaître

les prérogatives du citoyen. (191)

X

nul n'est censé ignorer la loi, axiome injuste parce que la Loi civile n'est pas toujours l'expression de la loi naturelle.

La responsabilité morale n'existe qu'avec un certain degré d'instruction. Donc le

père de famille n'est pas libre d'élever son enfant comme il lui plaît (197)

X

Le but de la justice pénale n'est pas l'expiation mais la répression & la réparation. il y a donc un maximum de rigueur qu'elle ne doit pas dépasser.

La mort civile, abolie en 1848. la confiscation en 1814. (215)